

ACTION URGENTE

ÉGYPTE. LA CINQUIÈME ET DERNIÈRE MILITANTE DE L'AFFAIRE ABDEEN A ÉTÉ LIBÉRÉE

Gamila Seryel Dain a été libérée le 14 mars à la faveur d'une grâce présidentielle. Elle était la dernière militante emprisonnée du groupe de cinq militants condamnés à deux ans de prison dans le cadre de l'« affaire Abdeen » pour avoir enfreint la Loi égyptienne de 2013 sur les manifestations, un texte répressif. Les cinq militants sont donc maintenant libres.

Le 13 mars, le président égyptien, Abdelfatah el Sisi, a émis une grâce présidentielle pour 203 prisonniers, dont **Gamila Seryel Dain**, la dernière militante emprisonnée du groupe de cinq militants condamnés à deux ans de prison en décembre 2015 dans le cadre de l'« affaire Abdeen ». Elle a été libérée de la prison pour femme de Qanater le lendemain, le 14 mars.

Les quatre autres militants – Mostafa Ibrahim Mohamed Ahmed, Karim Khaled Fathy, Mohamed Abdel Hamid et Ahmed Mohamed Said – ont été libérés le 18 novembre 2016, également à la faveur d'une grâce présidentielle. Cependant, Gamila Seryel Dain est restée en prison.

Ces militants ont été déclarés coupables d'avoir enfreint la loi égyptienne de 2013 sur les manifestations, un texte répressif qui restreint arbitrairement les droits aux libertés d'expression et de réunion pacifique, garantis par le droit international relatif aux droits humains et la Constitution égyptienne. Selon les avocats de la défense, il n'existait pas d'éléments concrets prouvant ces accusations. L'affaire reposait uniquement sur le rapport d'un agent de la Sûreté nationale, qui a affirmé que les cinq militants avaient pris part à une manifestation au carrefour de deux rues du Caire. Une communication du ministère des Transports confirme cependant que celui-ci n'avait reçu aucune information concernant une manifestation dans cette zone ce jour-là, ont dit les avocats.

Merci à toutes les personnes qui ont envoyé des appels. Aucune action complémentaire n'est requise de la part du réseau Actions urgentes.

Ceci est la quatrième mise à jour de l'AU 294/15. Pour plus d'informations : <https://www.amnesty.org/fr/documents/mde12/5185/2016/fr/>

Nom : Gamila Seryel Dain
Femme

Informations complémentaires sur l'AU 294/15, MDE 12/5981/2017, 28 mars 2017

**AMNESTY
INTERNATIONAL**

